lundi 27 juin 2016

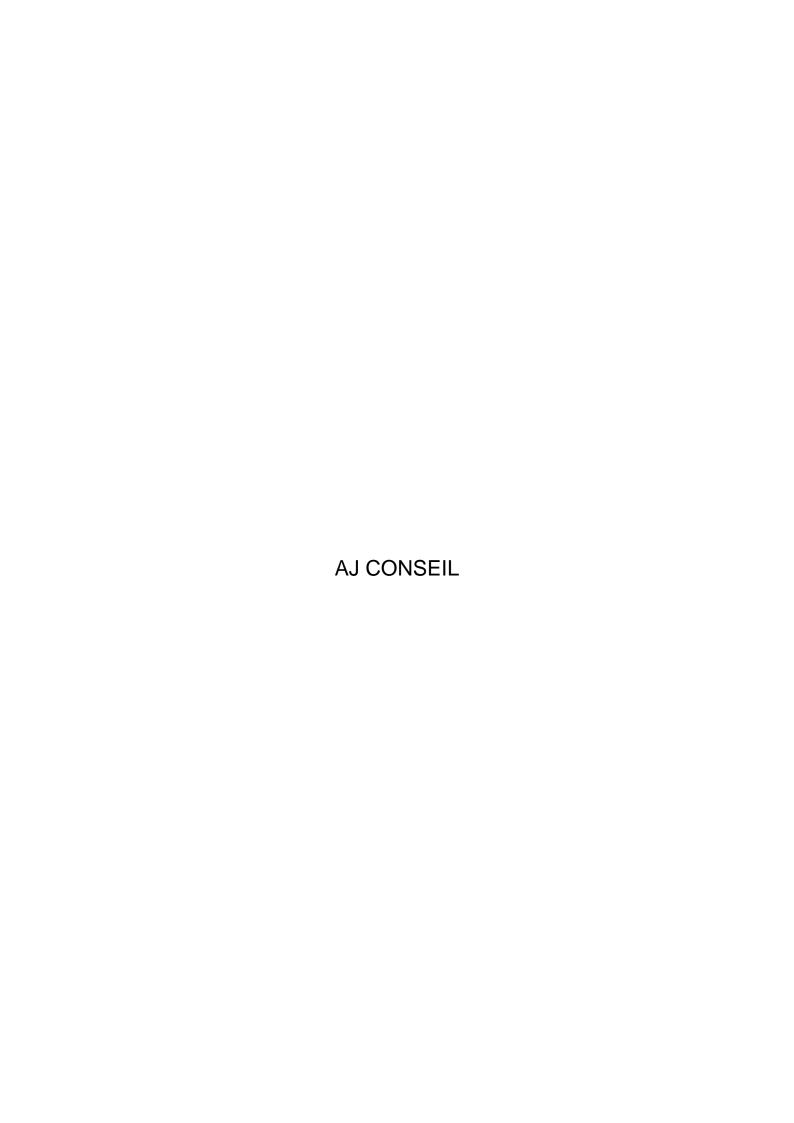


Sommaire

AJ CONSEIL

Destination Le cabinet AJ Conseil développe son expertise en Chine Quotidiendutourisme. Com - 24/06/2016

4



PAYS: France

TYPE: Web Grand Public

URL: http://www.quotidiendutourisme.com/

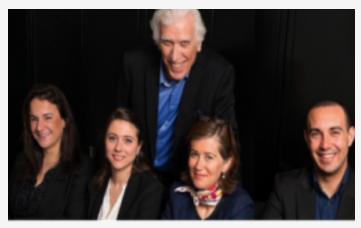


Cliquez ici pour accéder à la version en ligne

► 24 juin 2016 - 17:57

Destination Le cabinet <u>AJ Conseil</u> développe son expertise en Chine

Destination



Acteur majeur dans le domaine de l'ho tellerie, du luxe, de la gastronomie et du tourisme, avec plus de 600 clients en France et a l'International, le cabinet AJ Conseil développe son expertise en Chine en accompagnant des entreprises françaises et chinoises dans leur recherche de talents.

L'industrie chinoise de l'hôtellerie a connu ces dernières années une croissance fulgurante atteignant un chiffre d'affaires annuel de 44 milliards de dollars pour 2,5 millions de chambres. "Nous nous attendons à ce qu'au cours des 10 prochaines années, l'hôtellerie chinoise devienne une industrie de 100 milliards de dollars avec 6,3 millions de chambres et atteigne 8 chambres pour 1000 habitants" indique Alain Jacob, à la tête d'**AJ Conseil**.

L'économie en plein essor de la Chine a produit une classe moyenne à la recherche de services qui améliorent la qualité de vie, donnant naissance à une consommation croissante de loisirs et de voyages de vacances en Chine. Le pourcentage de voyages de loisirs est passé de 30% en 1999 à 46% en 2010, une tendance qui devrait se poursuivre. "Le marché de l'hôtellerie de la Chine sera bientôt parmi les plus importants – sinon le plus important – des marchés pour les opérateurs mondiaux. Il y a de la place pour le développement d'agences de recrutement spécialisées en hôtellerie" ajoute Alain Jacob.

La réalité de ce marché émergeant a donc incité le dirigeant à miser sur la Chine. En 2016, <u>AJ</u> <u>Conseil</u> est déjà représenté à Hong Kong. L'objectif du cabinet est double : recruter pour des sociétés opérant en A sie et désireuses d'importer du savoir-faire par des personnels européens formés, et accompagner des investisseurs chinois en France pour les sécuriser dans leurs acquisitions.

vendredi 24 juin 2016 (17h53) Article lu 670 fois